

CANADA

Province de Québec

M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Grand-Remous

Procès-verbal de la séance générale du conseil de la Municipalité de Grand-Remous, tenue le 2 mars 2015 à 19h à la salle du centre Jean-Guy Prévost au 1508, route Transcanadienne à Grand-Remous.

Sont présents :

M. Gérard Coulombe, maire
Mme Johanne Bonenfant, conseillère – mairesse substitut
Mme Martine Coulombe, conseillère
M. John Rodgers, conseiller
Mme Jocelyne Lyrette, conseillère
M. Éric Bélanger, conseiller

Absence motivée : M. Patrick Courville, conseiller.

Mme Stéphanie Gagnon, adjointe administrative, fait fonction de secrétaire de la séance.

ASSISTANCE

Mesdames : Hélène Hubert et Claudette Lyrette

Messieurs : Gaston Guindon, Édouard Langevin, Gilles Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Victor Lyrette et Germain Viger

R-0203-424 Ouverture de la séance ordinaire

Le maire, Gérard Coulombe, ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare la séance générale ouverte à 19h. Il souhaite la bienvenue à l'assistance.

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu à 19h que la séance générale soit ouverte.

Adoptée

R-0203-425 Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et qu'il demeure ouvert à d'autres discussions.

000 - OUVERTURE DE LA RENCONTRE

000-01 Ouverture de la séance générale

000-02 Adoption de l'ordre du jour

000-03 Adoption du procès-verbal de la séance générale du 2 février 2015

- 000-04 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2015
- 000-05 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février 2015
- 000-06 PÉRIODE DE QUESTIONS

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

110 Conseil et personnel municipal

- 110-01 Autorisation à la directrice générale pour effectuer l'achat des trois (3) livres nécessaires pour débiter la formation obligatoire auprès de l'ADMQ
- 110-02 Convocation de l'UMQ au *Grand Rendez-vous sur la fiscalité du Caucus des municipalités locales* - Le 27 mars 2015 à Montréal

130 Gestion financière et administrative

- 130-01 Présentation des comptes payés au 28 février 2015
- 130-02 Présentation des comptes dus au 28 février 2015
- 130-03 Présentation des salaires payés au 28 février 2015
- 130-04 Mandat à la firme Prévost Fortin D'Aoust, Avocats - Perception de taxes

150 Diverse invitation

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 200-01 Nomination de Marc-André Désabrais à titre de pompier volontaire
- 200-02 Nomination de François Pauzé à titre de pompier volontaire
- 200-03 Mandat à la Municipalité de Montcerf-Lytton - Acquisition d'équipements par crédit-bail pour le regroupement incendie - Site d'entraînement des pompiers

300 - TRANSPORT

- 300-01 Rencontre **en mars** avec les représentants du Centre du camion Mont-Laurier ainsi qu'une municipalité ayant déjà l'équipement présenté
- 300-02 Entériner la dépense pour l'achat d'une laveuse à haute pression (ponceau)
- 300-03 Demande d'aide financière à la Députée Stéphanie Vallée

400 - HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 500-01 Résolution d'appui en faveur de la *Persévérance scolaire*

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

- 600-01 Nomination du Comité de développement économique
- 600-02 Actions du Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous :
- *le journal trimestriel*
 - *onglet à ajouter au site Web*
 - *dépliant pour les nouveaux arrivants et onglet au site Web*
 - *avis aux citoyens pour leur adresse courriel et les terrains à vendre*
- 600-03 Offre de service dans les différents secteurs d'activités municipales - M. Sylvain Bertrand
- 600-04 Mandat à la firme d'arpenteurs-géomètres pour la réalisation d'un piquetage au site de l'ancien Motel-Hôtel Le Carrefour au coût de 1 400 \$
- 600-05 AVIS DE MOTION modification au Règlement n° 241114-266 - 1^{re} modification

700 - LOISIRS ET CULTURE

- 700-01 Contribution financière 2014 au coût de 500 \$ - Carrefour jeunesse emploi V-G
- 700-02 Frais de retard pour les prêts à la bibliothèque
- 700-03 Modification de la politique de prêt pour les périodiques, disque compact et vidéo
- 700-04 Politique pour les usagers de la bibliothèque
- 700-05 Programme Pêche en herbe
- 700-06 Modification de la date et du nom de la Fête «*de bons voisinages*» et «*des nouveaux arrivants*»

800 - CORRESPONDANCE

- 800-01 Accusé réception du MTQ - Demande d'étude approfondie pour la partie de tronçon entre le 1471 et le 1510 située sur la route Transcanadienne
- 800-02 Accusé réception Hydro Québec - Projet d'un lien inter rive sur le barrage Mercier

900 - VARIA

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée à l'unanimité

100 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

R-0203-426 Adoption du procès-verbal de la séance générale du 2 février 2015

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

R-0203-427 Adoption du procès-verbal de la séance générale du 9 février 2015

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu d'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

R-0203-428 Adoption du procès-verbal de la séance générale du 19 février 2015

CONSIDÉRANT QU'une copie du document en titre a été remise à tous les membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'adopter ce procès-verbal tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

R-0203-429 Programme de formation obligatoire pour la directrice générale par l'ADMQ

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que la directrice générale, Julie Rail, soit autorisée à s'inscrire au programme de formation obligatoire par l'ADMQ au coût de 1 000\$ pour trois (3) formations par année pour une durée totale de cinq (5) ans.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0203-430

Grand Rendez-vous sur la fiscalité du Caucus des municipalités locales par l'UMQ

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que le maire, Gérard Coulombe, soit autorisé à participer au **Grand Rendez-vous sur la fiscalité du Caucus des municipalités locales par l'UMQ** qui aura lieu le vendredi 27 mars à Montréal. Les frais reliés à cette participation seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0203-431

Présentation des comptes payés «février 2015»

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés a été transmise aux membres du conseil;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'adopter la liste des comptes payés telle que déposée pour «février», dont celle-ci représente la somme de 35 300.61 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0203-432

Présentation des comptes dus «février 2015»

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes dus a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QU'un supplément de comptes dus a été remis aux membres du conseil au plénier tenu avant la séance générale;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu d'adopter le rapport des comptes dus tel que déposé et d'autoriser leur paiement pour «février», dont celui-ci représente une somme de 24 346.79 \$ et d'un supplément au montant de 29 882.17 \$, le tout représentant la somme de 52 869.81 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0203-433

Présentation des salaires payés «février 2015»

CONSIDÉRANT QUE la liste des salaires payés a été transmise aux membres du conseil deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le document et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu d'adopter la liste des salaires payés pour «février», dont celle-ci représente la somme de 30 564.90 \$.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0203-434

Mandat à la firme Prévost Fortin D'Aoust, Avocats - Perception de taxes

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que mandat soit donné à Prévost Fortin D'Aoust, Avocats pour la perception de taxes des personnes endettées envers la Municipalité. La directrice générale, Julie Rail, et l'adjointe administrative, Stéphanie Gagnon, sont toutes deux autorisées à procéder dans lesdits dossiers.

Adoptée à l'unanimité

200 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

R-0203-435 **Engagement à titre de pompier volontaire – Marc-André Désabrais**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le conseil municipal autorise l'engagement de monsieur Marc-André Désabrais, au poste de pompier volontaire pour le service incendie de la municipalité de Grand-Remous, le tout effectif au 2 mars 2015.

QUE le salaire et autre condition de travail et avantage soient celui inscrit à l'entente de travail de la brigade d'incendie de Grand-Remous;

Ce pompier volontaire est assujetti à une période probatoire de six mois;

Adoptée à l'unanimité

R-0203-436 **Engagement à titre de pompier volontaire – François Pauzé**

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le conseil municipal autorise l'engagement de monsieur François Pauzé, au poste de pompier volontaire pour le service incendie de la municipalité de Grand-Remous, le tout effectif au 2 mars 2015.

QUE le salaire et autre condition de travail et avantage soient celui inscrit à l'entente de travail de la brigade d'incendie de Grand-Remous;

Ce pompier volontaire est assujetti à une période probatoire de six mois;

Adoptée à l'unanimité

R-0203-437 **Mandat à la Municipalité de Montcerf-Lytton - Acquisition d'équipements par crédit-bail pour le regroupement incendie - Site d'entraînement des pompiers**

CONSIDÉRANT QUE le comité de regroupement incendie des quatre municipalités de Montcerf-Lytton, Grand-Remous, Aumond et Ste-Thérèse de la Gatineau ont autorisé le 18 février dernier l'acquisition de quatre conteneurs aménagés pour faire un site d'entraînement de pompiers ainsi que l'achat d'une caméra thermique et d'un projecteur pour un montant de 40,000 \$;

CONSIDÉRANT QUE 3 000 \$ a été amassé en dons pour l'achat de ces équipements;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire emprunter le montant de 37 000 \$ par crédit-bail pour une période de cinq ans;

CONSIDÉRANT QUE le taux d'intérêt avec **CRÉDIT-BAIL Inc (ROYNAT FINANCE)** est de 6.30 % plus 500 \$ plus taxes pour les frais d'ouverture de dossier;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu de mandater la municipalité de Montcerf-Lytton représentée par le maire, Monsieur Alain Fortin, et la directrice générale, Madame Liliane Crytes, à signer pour et au nom des municipalités tous les documents nécessaires reliés à cet emprunt.

Adoptée à l'unanimité

300 - TRANSPORT

R-0203-438 **Entériner l'achat d'une laveuse à haute pression**

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu d'autoriser une dépense de 7 016.23 \$ plus les taxes applicables pour l'achat d'une laveuse à haute pression, le tout payable à Pièces d'auto Léon Grenier inc.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0203-439 **Demande d'aide financière à la Députée Stéphane Vallée**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection (ponceau majeur) doit être remplacé sur le chemin Quatre Pattes;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux vont générés une dépense majeure de près de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a un très grand réseau routier et qu'elle se doit d'effectuer des travaux de réfection sur l'ensemble de ses chemins;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection sur le chemin Quatre Pattes affecteront la majeure partie du budget de réfection;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu qu'une demande d'aide financière au montant de 200 000 \$ soit demandée à la Députée Stéphanie Vallée pour les travaux de réfection sur le chemin Quatre Pattes ainsi que pour l'amélioration de notre réseau routier municipal.

Adoptée à l'unanimité

500 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

R-0203-440

Persévérance scolaire

CONSIDÉRANT QUE le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de vingt ans est de 66% dans l'Outaouais; l'un des plus faibles au Québec;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l'apport de tous les acteurs de la communauté pour le prévenir;

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active.
- Vis sept ans de moins qu'un diplômé.
- À deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Cours 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale.
- Cours 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression.

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang).
- Les taxes et impôts perçus en moins.
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé).

CONSIDÉRANT QU'il en coûte moins cher d'agir en prévention; soit entre 10 000\$ et 20 000 \$ par potentiel décrocheur plutôt que 120 000 \$ par décrocheur.

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais

CONSIDÉRANT les avantages d'investir en persévérance scolaire, car cela permet de faire :

- Un frein à la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée.
- Des recettes gouvernementales plus importantes provenant des taxes et impôts perçus, ce qui se traduit en services plus adéquats pour tous.
- Des citoyens et citoyennes plus engagés.

CONSIDÉRANT QUE les élus ont choisi de placer la prévention de l'abandon scolaire parmi les priorités de la région pour son développement.

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'oeuvre qualifiée.

EN CONSÉQUENCE, la conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu que le Conseil s'engage à poser les actions suivantes :

- Distribuer le carnet d'engagement pour la persévérance scolaire à tous les conseillers et recueillir leur signature.
- Adhérer et promouvoir le programme 6-9-15 qui vise le soutien à la conciliation travail-études des employés étudiants.
- S'afficher en faveur de la persévérance scolaire en apposant le ruban vert et blanc sous toutes ses formes; macarons, épinglettes, affiche et statique.
- Organiser la diffusion régulière de chroniques sur la persévérance scolaire.
- Soutenir des projets qui touchent les déterminants de la persévérance scolaire.
- Déclarer la troisième semaine de février comme étant celle des **Journées de la persévérance scolaire** (JPS) dans notre municipalité.

Adoptée à l'unanimité

600 - AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

R-0203-441 **Modification du nom du «Comité de développement économique de Grand-Remous»**

CONSIDÉRANT QUE le comité en place a voté unanimement pour que le nom du comité soit changé;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que le comité de développement de notre municipalité soit nommé **Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous**.

Adoptée à l'unanimité

R-0203-442 **Actions - Comité consultatif de développement économique de Grand-Remous»**

La conseillère, Martine Coulombe, propose et il est résolu que les actions recommandées par le Comité consultatif de développement économique soient mises en action.

- ***le journal trimestriel***
- ***onglet à ajouter au site Web***
- ***dépliant pour les nouveaux arrivants et onglet au site Web***
- ***avis aux citoyens pour leur adresse courriel et les terrains à vendre***

Adoptée à l'unanimité

R-0203-443 Mandat au Groupe Barbe & Robidoux

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que mandat soit donné au Groupe Barbe & Robidoux pour la réalisation d'un piquetage pour le site de l'ancien motel-hôtel «Le Carrefour» au coût de 1 400 \$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

AVIS DE MOTION **AVIS DE MOTION** est par la présente donné par la conseillère, Johanne Bonenfant, qu'à une prochaine séance de ce Conseil, de la présentation de la 1^{re} modification du Règlement n° 241114-266, règlement concernant l'imposition d'un permis de séjour pour les roulottes dans la Municipalité de Grand-Remous.

Adopté

700 - LOISIRS ET CULTURE

R-0203-444 Carrefour jeunesse emploi V-G - Contribution financière 2014

La conseillère, Johanne Bonenfant, propose et il est résolu que la contribution financière au coût de 500 \$ soit versée à Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau.

Adoptée à l'unanimité

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Julie Rail, directrice générale/secrétaire-trésorière, de la municipalité de Grand-Remous, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées sont engagées.

R-0203-445 Frais de retard pour les prêts à la bibliothèque

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu qu'à compter du 1^{er} avril 2015 des frais de 0,50¢/jour s'appliquent pour chaque jour de retard.

Adoptée à l'unanimité

R-0203-446 Modification de la politique de prêt à la bibliothèque

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu qu'à compter du 1er avril 2015, les prêts pour les livres, les périodiques, les disques compacts, les vidéos soient d'une durée maximale de trois (3) semaines à l'exception des prêts inter-biblio

Adoptée à l'unanimité

R-0203-447 Politique pour les usagers de la bibliothèque

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu qu'à compter du 1er avril 2015, les usagers qui auront des prêts en retard et/ou des sommes dues envers la bibliothèque se verront interdire l'accès à la bibliothèque ainsi qu'à l'Internet.

Adoptée à l'unanimité

R-0203-448 Programme «Pêche en herbe»

Le conseiller, John Rodgers, propose et il est résolu que des informations soient prises afin de voir à l'organisation de «Pêche en herbe».

Adoptée à l'unanimité

R-0203-449 GRAND-REMOUS EN FÊTE

Le conseiller, Éric Bélanger, propose et il est résolu que la date et le nom de la Fête de bons voisinages et des nouveaux arrivants soient modifiés pour :

GRAND-REMOUS EN FÊTE LES 12 ET 13 JUIN 2015

Adoptée à l'unanimité

1000 - PÉRIODE DE QUESTIONS ET PAROLE AU PUBLIC

La période de questions débute à 19h23.

1100 - LEVÉE DE LA SÉANCE

R-0203-450 Levée de la séance

La conseillère, Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu de lever la présente séance générale à 19h25.

Adoptée à l'unanimité

Gérard Coulombe
Maire

Stéphanie Gagnon
Adjointe administrative

